



Hommage à **Chawki Gaddes**

Par • Yadh Ben Achour • Slim Laghmani • Neila Chaabane • Farhat Horchani • Mohamed Salah Ben Aïssa
• Salsabil Klibi • Hana Ben Abda • Lamia Zargouni • Nadia Kaffel

Leaders

Rania Toukebri
“Les missions lunaires
font partie de ma vie”



N° 171 - Août 2025 - 6 DT • www.leaders.com.tn



Maintien de la paix : la protection des civils

Editorial

- 3** • Transport : l'urgence, le pari
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 16** • L'aide internationale : levier du développement économique, social et culturel ou instrument de domination sans fin ?
Par Riadh Zghal

En couverture

- 19** • Opérations de maintien de la paix des Nations unies
Comment renforcer la protection des civils
24 • Figures de paix : une galerie immersive conçue avec l'IA
31 • Rania Toukebri : "Les missions lunaires font partie de ma vie"

Chronique

- 36** • L'escroc et l'idiot
Par Abdelaziz Kacem

Agriculture

- 40** • Les noisettes : un concentré de plaisir et de bienfaits
Par Ridha Bergaoui
46 • La prune : un fruit-santé riche et polyvalent
Par Ridha Bergaoui
50 • La tomate : notre allié alimentaire, économique et stratégique
Par Ridha Bergaoui

Vacances

- 56** • El Haouaria : la perle suspendue entre mer et ciel

Société

- 62** • Les établissements charitables de la médina
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
66 • Les portes de l'enfer s'ouvrent au paradis : de l'Épître du pardon d'Al-Ma'arrî, de la Divine comédie de Dante
Par Latifa Lakhdhar
68 • *Sous les Voûtes Sacrées* : de Faouzi Mahfoudh
73 • Hommage à Chawki Gaddes
90 • Ameer Ghedira : un homme d'Etat et d'honneur

Billet

- 92** • Le refus du compromis et le paysage partisan tunisien
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi

• Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi
• Hamdi Mzoughi • Besma Sdiri
• Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpect

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

Chawki Gaddes

Le juriste, entre l'art et la science

• **Par Yadh Ben Achour**

Beaucoup traversent la vie comme une ombre, beaucoup « ont eu » plutôt qu'ils n'« ont été », Chawki الله يرحمو وينعمو « a été » au sens le plus profond du verbe être

• **Par Slim Laghmani**

Chawki, le cher disparu

• **Par Neila Chaabane**

Il dégagait une énergie positive extraordinaire, tellement rare maintenant

• **Par Farhat Horchani**

Un mérite incontestable

• **Par Mohamed Salah Ben Aïssa**

Le cœur sur la main, pour les amis, pour la patrie

• **Par Salsabil Klibi**

Une sagesse rare et une intelligence du cœur

• **Par Hana Ben Abda**

Vous avez grandement défendu la protection des données personnelles

• **Par Lamia Zargouni**

Son passage au sein de notre faculté a marqué notre institution d'une empreinte indélébile

• **Pr Nadia Kaffel**

Le juriste, entre l'art et la science



• Par Yadh Ben Achour

Plus forte est la présence, plus douloureuse est l'absence. Encore étudiant, Chawki se distinguait déjà par sa péremptoire visibilité. Cette dernière n'était pas seulement de taille, mais d'être. Chawki était toujours là, il est là, il sera là. Au Centre d'études de recherches et de publications, à l'Association tunisienne de droit constitutionnel, au cours de mon décanat à la faculté des Sciences juridiques, à la Haute instance de réalisation des objectifs de la révolution, à titre officiel ou officieux, il était là pour éclairer, conseiller, interroger. Cette qualité de la présence, il la conservera tout au cours de sa carrière d'universitaire. Chawki était toujours au charbon. Il donnait sans compter. Avait-on besoin d'organiser un événement académique, avait-on besoin de conclure un travail quelconque, de numériser une bibliothèque : il était là pour parfaire. Ce n'est pas, loin s'en faut, qu'il s'imposait, mais que nous nous l'imposions nous-mêmes, par le seul fait de son engagement, de son savoir-faire, de sa délicatesse et de la clarté de son esprit.

Chawki avait en effet l'esprit clair, précis, millimétré. Je n'oublierai pas l'assiduité et la précision avec lesquelles, en 1987, encore étudiant, il avait préparé son mémoire sur le «*Recours en Cassation dans le contentieux administratif*». Il faisait partie de ces juristes scientifiques et artisans, avec son sens du détail et sa précision artistique et technique.

Ce don de la technique et de l'art du bien-faire lui permit de déborder très largement le champ juridique pour embrasser des horizons éloignés, mais qu'il mit au service du droit, pour notre bonheur à tous. C'est ainsi qu'il devint la référence de l'informatique juridique, qu'il enseigna à la faculté des Sciences juridiques pendant une vingtaine d'années entre 1991 et 2010. Il devint également le spécialiste incontournable de la protection des données personnelles et présida entre 2015 et 2023 l'Instance nationale de protection des données personnelles. Dans l'exercice de cette activité, il mena des batailles d'idées, de projets et d'actions, parfois pénibles, contre certains malentendants. L'intelligence artificielle et les technologies avancées de la communication n'avaient pas pour lui de secret. Dans ces domaines, il était devenu notre guide et je peux témoigner que j'ai appris de lui, à mon plus grand profit, d'innombrables techniques pour travailler mieux, gagner du temps, économiser les efforts. Je me souviens du temps très éloigné, vers 1990, où prenant encore l'informatique en suspicion, je lui disais : «*Chawki, moi je travaille encore avec l'esprit du chandelier et de la plume d'oie ! Il ne me manque que le buvard à sable!!*». Il me répondait avec un tendre sourire malicieux et complice : «*Qui vivra verra !*». On aura tout vu en effet. Avec toi, j'ai changé de siècle. Mais pouvais-je supposer que, de mon vivant, je verrais s'éteindre ta prodigieuse énergie ? Tu me surprendras toujours, mon bon compagnon. Va ! La lumière à présent t'appartient. **Y.B.A.**

Ancien doyen de la faculté des Sciences juridiques,
politiques et sociales de Tunis



Beaucoup traversent la vie comme une ombre, beaucoup « ont eu » plutôt qu'ils n'« ont été », Chawki الله يرحمو وينعمو « a été » au sens le plus profond du verbe être



• Par Slim Laghmani

J' ai connu Chawki étudiant, en troisième année de maîtrise de droit public, il y a de cela quarante-deux ans, j'étais son assistant en travaux dirigés de droit international. L'étudiant, élégant, sérieux et studieux est, ensuite, devenu l'ami et l'ami, le frère.

Chawki, aussi, a été mon enseignant : il me voyait peiner à rédiger manuellement ma thèse et m'a initié au traitement de texte et il m'a vu préparer artisanalement un répertoire de jurisprudence et m'a appris le traitement de fichiers... Combien de fois l'ai-je appelé au secours ? Je ne sais pas, mais certainement un nombre de fois qui donne une idée de l'infini.

Pendant quatorze ans, nous avons également été voisins. Voisins grâce à lui, puisque c'est à son initiative que nous avons, Monia et moi, acheté un appartement dans la même cité. Une jolie cité dont nous avons constitué le syndic, un syndic actif et efficace, en grande partie grâce à Chawki.


Quand Chawki entreprenait quelque chose, il s'y donnait tout entier, sans compter son temps. Ce fut le cas à la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis et ce fut, ensuite, le cas à l'Instance nationale de protection des données personnelles qu'il a dirigée jusqu'à son départ à la retraite. D'autres pourraient parler mieux que moi de sa présidence de l'INPDP, mais je sais qu'il y consacrait tout son temps et aussi son argent. Je sais qu'il y faisait tout, notamment tout ce qu'un « président » ne fait pas. Mais de la Faculté je peux parler : pendant les six années de départ, pendant le décanat de Si Abdelfattah Amor الله يرحمو, nous y passions plus de temps que chez nous. L'informatisation de l'administration, de la bibliothèque, de la gestion des examens, c'était Chawki. S'il y avait une ambiance de famille à la Fac, si l'harmonie l'emportait dans les rapports entre étudiants, fonctionnaires, agents et enseignants c'était, certes, grâce à Si Abdelfattah, mais aussi grâce à Chawki.

Chawki a été un homme honnête. Il a suivi en sa vie les règles fondamentales de la justice : *honeste vivere, alterum non laedere, suum cuique tribuere* (vivre honnêtement, ne pas faire de tort à autrui, donner à chacun ce qui lui revient).

Chawki était un homme poli, prévenant et serviable, en mot : aimable et, donc, aimé. Il ne manquait pas de nous informer des bonnes et des moins bonnes nouvelles, de nous indiquer les itinéraires, de nous fournir les contacts... Chawki a été un homme généreux : donner était, pour lui, une nature. Il n'a cessé de donner de son temps et de son argent. Non pas de son temps perdu ou de son argent thésaurisé, non cela ce n'est pas de la générosité, mais un investissement ; il a donné de son temps utile et de l'argent dédié à ses besoins.

Chawki a été un homme de principes, son dévouement à la cause d'élections honnêtes et transparentes et, ensuite, à celle de la protection des données personnelles en témoigne. Protection des données personnelles ! Quoi de plus éloigné de notre culture communautaire qui confond intimité avec secrets inviolables et qui ne voit dans l'affirmation des droits de l'individu qu'une marque d'individualisme. Pourtant, Chawki, par sa science et sa sincérité, a su convaincre, il a laissé son empreinte et ainsi contribué à l'enracinement de la modernité.

Je n'ai jamais eu une bonne mémoire et je crains qu'en en appelant à mes souvenirs pour rendre grâce à Chawki, ils ne m'aient trahi. Je dirai alors mes sentiments : je dirai la solitude dans laquelle son départ m'a enfermé ; je dirai qu'il a fallu son absence pour que je sache à quel point il était présent ; je dirai le vide sidéral que, dans mon âme, son départ a laissé ; je dirai les larmes qui sont sorties de je ne sais où, moi qui ne me savais pas encore capable de pleurer comme un enfant.

Et à toi, Chawki, je dirai : «*Au revoir mon ami*». 

S.I



Chawki, le cher disparu



• Par Neila Chaabane

Qu'il est dur d'écrire ces mots. Les écrire veut dire que l'on fixe le départ définitif de celui qui fut un ami de plus de quarante ans. Chawki a été mon ami, mon collègue, un frère. Il a été là dans les moments les plus importants de ma vie heureux, la naissance de mes enfants, leur mariage mais aussi malheureux, le décès de ma mère. Il a fait le déplacement dans la journée pour venir à Gabès présenter ses condoléances.

Il était ainsi, d'une gentillesse extrême, prêt à rendre service parfois au détriment de son propre travail, jamais avare du temps qu'il accordait à celui qui lui demandait de l'aide ou un conseil.

Combien se souviendront des cours qu'il a donnés à ses collègues pour leur permettre de maîtriser à l'époque ce nouvel outil qu'était l'informatique et la manipulation de Word pour faciliter, pour nous profanes, la saisie de nos cours, de nos articles et de nos recherches. Combien de temps a-t-il passé à nous expliquer comment générer une table des matières, une liste bibliographique, l'usage de file maker, etc. ? Nombreux sont les thésards qui ont pu bénéficier de ses conseils et de son aide pour mettre en forme leur thèse, et j'en fais partie.

Ses contributions à la faculté ont été nombreuses. Je ne citerai que quelques exemples. Il n'était pas qu'un enseignant à la faculté. Elle était sa seconde famille et sa seconde demeure, y passant de longues heures. Il a été le premier à créer pour la faculté une application pour gérer les résultats des examens à une époque où le calcul des moyennes se faisait encore avec une calculatrice pour les plus avancés et une feuille et un stylo pour d'autres. Il avait aussi créé la première application de gestion des ouvrages à la bibliothèque Pirdoc, bien avant Biruni, évitant aux chercheurs de recourir aux fiches cartonnées, en usage alors. Le cursus des étudiants est encore géré par son application tout comme celle de la gestion du personnel administratif. Il a formé aussi le personnel pour leur permettre un bon usage de ses applications, encore du temps, des efforts et une grande patience pour y parvenir.

Les couloirs de la faculté se souviendront longtemps du son de sa voix, de son rire, de sa grande silhouette rassurante. Qu'il sera difficile de revenir à ce premier étage, d'entrer dans le couloir des bureaux des enseignants et de ne pas trouver la porte du fond ouverte, son bureau servant de lieu de rencontre avec ses collègues, bureau qu'il partageait avec un autre cher disparu, le Doyen Abdelfattah Amor...

Comment oublier sa contribution aux travaux de l'Académie internationale de droit constitutionnel ainsi que ceux de l'Association tunisienne de droit constitutionnel



auxquelles il a consacré tant de temps. Certains recueils de cours de l'Académie n'auraient pas pu être édités sans ses efforts et bien d'autres actions.

Les mots ne sauraient suffire à citer les qualités de Chawki, que j'ai de la peine à appeler, le cher disparu. Ils ne sauraient suffire aussi à rappeler tous les moments heureux vécus ensemble mais aussi les moments difficiles comme cette année 2011 où il faisait partie de la Commission nationale d'investigation sur les abus enregistrés au cours de la période allant du 17 décembre 2010 jusqu'à l'accomplissement de son objet dite Commission Bouderbala et Si Abdelfattah et moi ainsi que les autres membres faisons partie de la Commission d'investigation sur la corruption et la malversation.

J'aimerais garder de toi le souvenir de ton sourire lumineux, ta patience, ta générosité.

Puisse Dieu donner à Salwa ton épouse, tes enfants Youssef et Fatma, ta maman, ta famille et nous aussi ton autre famille, la capacité à accepter et gérer ton départ qui a été si brutal et fulgurant.

Cher ami, repose en paix, Rabbi Yarhmek! 🇩🇵

*Neila Chaabane
Professeure de droit public
Ancienne doyenne de la faculté des Sciences juridiques,
politiques et sociales de Tunis
Université de Carthage.*



Il dégageait une énergie positive extraordinaire, tellement rare maintenant



• Par Farhat Horchani

Une belle personne nous a prématurément quittés. Avec sa silhouette reconnaissable parmi mille, son sourire éternel et sincère, sa bonté naturelle, sa générosité sans calcul, Chawki va beaucoup nous manquer!. J'ai travaillé étroitement avec lui pendant plus d'une dizaine d'années à la direction de l'Association tunisienne de droit constitutionnel (Atdc), à des périodes délicates de l'histoire de la Tunisie.

Chawki était un homme méticuleux, il avait le sens du détail et du travail bien fait. Les travaux de l'Atdc exigeaient de telles qualités. Agile, aussi bien d'esprit que de corps, il pouvait faire plusieurs choses en même temps ; il ne supportait pas la lenteur, les choses qui traînent, il n'aimait pas la procrastination ... Les mots sont insuffisants pour exprimer tout ce qu'il a donné à l'Atdc!

Précurseur, Chawki était l'un des rares juristes à oser s'aventurer dans les nouvelles technologies et à réussir à les maîtriser. Là encore, il a rendu à ses étudiants, ses collègues, sa Faculté et en particulier à l'Atdc des services incommensurables. Avec lui, l'association a gagné en visibilité, en célébrité. Il veillait avec une rigueur inégalable à la bonne préparation de dizaines, voire de centaines, de colloques et de séminaires, à la confection parfaite des affiches, à la bonne supervision de l'édition et de la publication de tant de manifestations scientifiques. Il ne fait guère de doute que c'est grâce à ce savoir-faire auquel il a grandement contribué que l'Atdc est devenue un acteur incontournable des questions de droit constitutionnel en Tunisie.

Chawki était un fervent défenseur de l'idée de l'Etat de droit, des droits fondamentaux et des libertés fondamentales, à une époque où, marchant sur les œufs, il n'était pas facile d'en parler publiquement ! Il a grandement contribué à la finalisation de publications majeures de l'Atdc qui restent des références en la matière comme : *L'Etat de droit ou Droit, pouvoir et religion*. Et tant d'autres. Il a aussi une rare qualité, c'était un homme spontané qui parlait, avec bonhomie, de son travail, de ses parents, de sa petite famille, de ses difficultés et de ses réussites. Il se donnait pleinement pour rendre service, aider, conseiller. Il avait un amour immense pour sa Faculté, pour l'Université tunisienne et pour la Tunisie.

Chawki était un homme admirable, attachant, qui avait vraiment le sens de l'amitié. Il dégageait une énergie positive extraordinaire. C'est tellement rare maintenant !. Comme son père - tel père tel fils -, il avait le sens du labeur. Il était fier d'ailleurs quand il parlait de lui : «*Il était cheminot*», aimait-il rappeler! Il va laisser un grand vide. Allah Yarhmou! ■

F. H.

Ancien président de l'Association tunisienne de droit constitutionnel (2005-2015)

Un mérite incontestable



• Par Mohamed Salah
Ben Aïssa

Ma relation avec Chawki Gaddes remonte aux premières années de ma carrière d'enseignant à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis où je l'avais connu comme étudiant. Ensuite, avec la création de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, il y a été affecté à titre permanent, devenant ainsi l'un de mes collègues.

Par son tempérament généreux et son affabilité, il savait cultiver la bonne humeur, réussissant toujours à rendre plus agréables les moments vécus avec lui à la faculté, et le plaisir d'y travailler, encore plus fort. Ce qui lui a valu d'être apprécié par ses collègues: rigueur et compétence étaient, en effet, les caractéristiques principales de sa manière de s'acquitter de ses obligations. La faculté, sa faculté ! lui reste reconnaissante pour les services qu'il lui a rendus; elle lui est notamment redevable de l'informatisation intégrale de la gestion des différents services de la faculté, travail harassant auquel il a consacré beaucoup de sa santé et de son temps libre, sans contrepartie ! Depuis qu'il était étudiant, il m'a été donné de déceler en lui les réflexes annonciateurs d'un futur et brillant juriste. Ce qui, au fil des années, ne tarda pas à se confirmer au travers de ses travaux de recherche et de ses autres activités académiques.

Me revient à l'esprit aussi le plaisir que nous avons éprouvé ensemble, suite à l'acceptation en 2015, par le chef du gouvernement, de la proposition que je lui ai soumise en ma qualité de ministre de la Justice, de nommer Chawki à la tête de l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp). Ce fut alors le début de l'œuvre considérable qu'il a accomplie, avec ténacité et conviction, sur le chemin- parsemé d'embûches- de la protection des données et de la vie privée. En la matière, en effet, et à toutes les occasions où il est intervenu, sa parole ainsi que ses propositions écrites tendaient toujours à bousculer les usages surannés et les résistances d'arrière-garde. Leur impact, immédiat ou à terme, s'est fait sentir à des degrés variables, en raison surtout des entraves diverses que les observateurs avertis et objectifs savent identifier. Ce qui n'a pas permis, dans certains cas, aux principes et aux idées prônés par Chawki de prospérer comme il le souhaitait.

On retrouve ici son tempérament perfectionniste qui le pousse toujours à chercher la complétude dans la réalisation des objectifs qu'il veut atteindre. On a pu le constater, par exemple, dans le champ de la biométrie où il a mené, avec sa pugnacité habituelle – même après avoir quitté l'Inpdp – ce que je peux considérer comme étant l'un de ses derniers combats pour la liberté, et ce, toujours par le biais de la protection des données personnelles. Il reste que, nonobstant les obstacles rencontrés, - par ailleurs inévitables dans un environnement insuffisamment réceptif à la culture de la protection

des données personnelles – Chawki aura été un véritable battant qui, armé d'une connaissance fine des expériences comparées, a réussi à faire de l'Inpdp une structure facilitant la diffusion de cette culture au sein des structures publiques et privées et dont la visibilité dans l'espace public se développe progressivement.

On fera observer, à cet égard, que grâce à la persévérance de Chawki et sa force de persuasion, l'Inpdp a été un vecteur essentiel dans l'adhésion de la Tunisie à la convention 108 du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel et de son protocole additionnel n°181 concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (loi organique d'approbation de cette adhésion, n°2017-42 du 30 mai 2017). Ce qui a permis à la Tunisie d'être parmi les premiers pays non européens qui se sont inscrits dans la dynamique universelle de protection des données personnelles. Rien d'étonnant alors à ce que Chawki ait été choisi en 2019 comme président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles, et à ce que le Conseil de l'Europe et la commission nationale Informatique et libertés de la France, apprenant tous son décès, aient tenu à saluer sa mémoire en signe de reconnaissance des efforts qu'il a déployés dans ce domaine tant au niveau national qu'international. Car le mérite de Chawki dans ce domaine est incontestable.

Le rappel de ces faits n'est que justice à lui rendue. Et j'ai tenu à m'y arrêter quelque peu afin de saluer, à mon tour, son dévouement dans l'action qu'il a menée pour la protection de la sphère privée dans la vie de chaque citoyen. Réitérant mes affectueuses pensées et toute mon empathie à Salwa, Fatma, Youssef et à toute la famille, je te dirai, cher Chawki, que dans mon esprit, ton souvenir vivra...vivra longtemps ; les murs de la faculté qui nous a réunis continueront à se faire l'écho de ta voix dans ses salles de cours, surtout celle dédiée à l'informatique, sa bibliothèque, ses bureaux, et à faire résonner tes rires affectueux, souvent précédés de tes beaux sourires. Repose en paix, cher ami. ■

M.S.B.A.

*Ancien doyen de la faculté des Sciences juridiques,
politiques et sociales de Tunis*

Le cœur sur la main, pour les amis, pour la patrie



• Par Salsabil Klibi

Chawki, jamais je n'aurais cru qu'un jour je serais amenée à écrire ces mots pour honorer ta mémoire. Une amitié de plus de trente-cinq ans me lie à Chawki Gaddes. Autant dire une vie. Ce n'est pas un ami que j'ai perdu, c'est un frère !

Je le connaissais déjà du temps où nous étions étudiants même s'il me devançait de deux promotions. Grand, fin comme un fleuret, le pas alerte, il ne se départait jamais de son sourire bienveillant.

Mais notre amitié s'est construite lorsque j'ai été nommée à la faculté des Sciences juridiques de Tunis où il enseignait déjà. Elle s'est consolidée lorsque j'ai rejoint l'équipe de l'Association tunisienne de droit constitutionnel.

C'est à partir de là que j'ai découvert en Chawki Gaddes l'homme fidèle non seulement à ses amitiés mais aussi à ses engagements et à ses valeurs.

Chawki Gaddes avait été, en effet, une cheville ouvrière de l'Atdc, dont il a été le secrétaire général avant d'en devenir le vice-président. Il a donné à l'Atdc de son temps, de son énergie et même de ses deniers, sans jamais compter, sans jamais faillir.

Chawki Gaddes a toujours eu de grands projets pour l'Atdc, et c'est grâce à ses talents, à son sens pratique et à son dévouement qu'elle a pu organiser, malgré le manque de moyens financiers, de manière régulière, des événements d'envergure, notamment après 2011, pour acter et ponctuer les moments les plus importants de la transition vers la démocratie.

Chawki Gaddes, avant même l'élection de l'Assemblée nationale constituante, a sillonné le pays du Nord au Sud et d'Est en Ouest pour rendre accessible au grand public une question aussi technique que rébarbative, mais ô combien importante, que les modes de scrutin, dont il était un fin spécialiste. Chawki Gaddes, méthodique et perfectionniste, exigeant avec lui-même avant de l'être avec les autres, œuvrait minutieusement à l'organisation des grandes rencontres de l'Atdc. Il a tenu à conserver la mémoire de l'association en la dotant lui-même d'une chaîne YouTube qu'il nourrissait régulièrement des vidéos des conférences et colloques qu'elle tenait.

Chawki Gaddes avait aussi de grands projets pour le pays, pour son pays qu'il aimait par-dessus tout et qu'il a toujours servi avec le plus grand dévouement. Chawki Gaddes s'est fait la promesse d'introduire la culture de la « protection des données personnelles » chez ses concitoyens et

concitoyennes et il a tenu sa promesse ! Je ne peux en ces quelques lignes décrire le travail de titan qu'il a accompli au sein de l'Instance nationale de protection des données personnelles.

Chawki était un grand optimiste, il a toujours, même dans les moments les plus obscurs, répété que notre pays s'en sortira un jour, que l'Atdc devait continuer son travail, qu'il y aura inéluctablement ce sursaut qui nous ramènera sur le chemin d'une vie digne, dans un pays démocratique. Chawki, l'Atdc, où tu seras toujours présent, ira de l'avant en se nourrissant de ton fidèle engagement et de ton énergie inextinguible.

Adieu mon ami. Adieu mon frère. ■

S.K.

*Présidente de l'Association tunisienne
de droit constitutionnel*

Une sagesse rare et une intelligence du cœur



• Par Hana Ben Abda

Il y a des êtres qui traversent nos vies comme des météores bienfaisants, laissant dans leur sillage une traînée de lumière qui éclaire à jamais notre chemin. Chawki était de ceux-là. Un aîné exigeant, un ami fidèle, un frère d'âme.

En 2005, cet examen qu'il me fit passer par deux fois successives, comme pour être certain de son pressentiment, je le comprends aujourd'hui comme le moment fondateur de notre amitié. Puis, en 2011, j'ai rejoint l'Association tunisienne de droit constitutionnel : lui, secrétaire général, moi, simple membre. Je me suis vue progresser dans son bureau exécutif, portée par son encouragement constant. Des années d'un compagnonnage qui a dépassé le cadre professionnel pour devenir une fraternité authentique. Démocrate engagé et féministe convaincu, Chawki Gaddes était un homme qui respectait les femmes, ne manquant aucune occasion de le réaffirmer dans sa vie quotidienne comme dans les grands moments de la transition qu'il espérait voir aboutir.

Président de l'Instance de protection des données, Chawki a jusqu'au bout défié l'ingratitude par le dévouement. Patriote dans toutes ses positions, il a défendu avec acharnement la souveraineté numérique de la Tunisie et l'espace des droits des Tunisiens. Il ne s'agissait pas pour lui de simples fonctions administratives, mais d'une mission sacrée au service de ses concitoyens. Il défendait nos droits à la vie privée, à l'intimité et à la dignité avec cette fervente passion qui le caractérisait.

Nous sommes nombreux à lui devoir des choses dont il ne se souvenait même pas, car il était naturellement généreux. Chawki était un homme qui donnait sans compter, qui soutenait sans fanfare, qui élevait les autres sans jamais rien attendre en retour.


Je n'ai aucun mauvais souvenir avec Chawki. Pas un seul. Cette constance dans la bonté, et cette régularité dans la bienveillance témoignent d'une âme d'exception. Il avait une sagesse rare et une intelligence du cœur lui permettant de toujours voir le meilleur des femmes et des hommes qu'il rencontrait.

Le plus cher cadeau qu'il m'ait fait était sa confiance. Cette confiance accordée tout au long de ces années, culminant avec ce douloureux et immense privilège : celui de l'accompagner dans ses derniers mois.

Six mois ont révélé un Chawki multiplié en grandeur. Face à la maladie, il n'a montré que courage, foi et optimisme. Son stoïcisme, sa sérénité, sa bonté inaltérable nous ont tous impressionnés.

Chawki m'appelait sa sœur. Ce titre, je le chérirai toujours, car être la sœur de Chawki, c'est appartenir à cette famille d'âmes qu'il a créée autour de lui, une famille faite de tous ceux qu'il a soutenus, encouragés et aimés sincèrement.

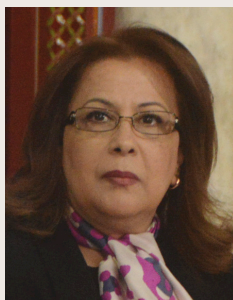
Son héritage vit en chacun de nous. Il perdure dans chaque étudiant qu'il a formé, dans chaque collègue qu'il a inspiré, dans chaque ami qu'il a accompagné. Il vit dans la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, et dans l'Association tunisienne de droit constitutionnel qu'il a servies avec tant de dévouement. Il vit dans chacune des décisions ou positions qu'il a prises au sein de l'instance pour protéger la vie privée de ses concitoyens. Un héritage que nous sommes déterminés à préserver.

Chawki, mon ami, mon frère, mon mentor, a été cette main tendue dans les épreuves. Aujourd'hui, l'épreuve est son absence. Il nous laisse "sans lui", mais aussi riches de tout ce qu'il nous a donné. 

H. B.A

Enseignante universitaire en droit public

Vous avez grandement défendu la protection des données personnelles



• Par Lamia Zargouni

Tout au long du parcours professionnel et d'amitié que nous avons eu à partager ensemble durant ces années, je m'adressais à vous en vous vouvoyant et cela vous mettait dans tous vos états. Vous ne cessiez de me répéter encore et encore qu'il n'y avait pas lieu de se vouvoyer, car au-delà de nos liens professionnels, nous étions réellement " un frère et une sœur ", qui se chamaillent certes, mais qui avaient beaucoup de respect et d'estime l'un pour l'autre. Notre lien d'amitié s'est tissé au fil du temps et de nos parcours professionnels respectifs, mais il s'est renforcé surtout après l'année 2011. Je vous ai vu mener votre combat, à plus d'un titre, avec acharnement, ferveur et clairvoyance, afin d'œuvrer à ce que la Tunisie soit un État de droit, où la démocratie et le respect des droits de l'homme sont les maîtres mots. La cause des femmes était toujours et à jamais votre cause. Vous étiez un fervent défenseur des droits des femmes, mais aussi vous saviez bien les taquiner, les aimer et les respecter. Elles pouvaient toujours compter sur votre soutien indéfectible.

Pour ma part, je vous ai côtoyé de près lors de mon passage à l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp), comme membre permanent de son conseil durant la période s'étalant de 2017 à 2020. Je vous ai vu dans le vif de l'action: webmanager, responsable de communication, formateur... Toutes ces tâches et bien d'autres, que vous avez accomplies sous la casquette de président de l'Instance, vous les avez effectuées en équipe et avec un grand souci du détail.

Mon ami, travailler avec vous était une vraie aubaine pour moi et pour bien d'autres. Vous avez sollicité le meilleur en nous pour des tâches et des connaissances qui ne nous étaient pas facilement acquises. Au passage, je n'oublierai jamais vos petites intentions envers le personnel de l'Instance et toute votre implication quotidienne afin d'améliorer le cadre du travail au sein de l'Instance, même Si Mongi, l'agent en charge de l'entretien du jardin de l'institution, peut en attester...

Tout au long de ces années à l'Instance, ses partenaires, ses usagers et ses pourvoyeurs trouvaient en vous un interlocuteur averti, maîtrisant ses dossiers et sensible à leurs problèmes.

Votre intelligence et votre facilité à communiquer avec les gens étaient vos atouts indéfectibles. Vous disiez en rigolant que cela était dû à votre vocation de " meddeb " (enseignant).


Je retiendrai haut et fort votre passage majestueux au sein de l'Inpdp, où vous avez travaillé avec acharnement, détermination et dévouement en faveur d'une cause qui était chère à votre cœur et bien ancrée en vous : la protection des données personnelles et de la vie privée. Ce dévouement vous a valu une reconnaissance aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. De là une consécration de votre personne et du

travail que vous avez accompli au sein de l'Instance s'est traduit par votre élection comme président des instances francophones de la protection des données personnelles, et c'est en grande partie grâce à vous que la Tunisie a organisé le symposium des pays francophones protecteurs des données personnelles en 2017.

Ces succès étaient hélas parfois marqués de déceptions. La non-promulgation de la nouvelle loi relative à la protection des données personnelles en était une. Vous avez bataillé pour que le projet de loi déposé à l'ARP en 2018, avec "mention de priorisation", voie le jour, mais il n'en fut rien et cela vous avait trop affecté. Je le sais pour l'avoir vécu avec vous et avoir vu à quel point vous étiez déçu car vous estimiez que la Tunisie pouvait par ce projet de loi aspirer à une vraie reconnaissance mondiale en la matière et pourquoi pas à « l'adéquation » qui pouvait la hisser au rang des pays protecteurs des données personnelles par excellence. Les grands moments de réussite, de joie ou même de déception que vous avez partagés avec les membres du conseil de l'Instance et de son staff administratif étaient là pour booster son travail et sa mission.

Votre conviction et votre détermination à faire valoir le droit de tout être humain à protéger ses données personnelles et sa vie privée étaient toujours au beau fixe et jamais altérées, car cela faisait partie intégrante de votre personne.

Mon cher ami Chawki, le chemin parcouru pour consacrer ces objectifs était long et jamais facile. Il le sera encore, mais pour moi et beaucoup d'autres, sans répit. Promis.

Éternellement votre amie. 

L.Z.

Ancien membre de l'Instance nationale de protection des données personnelles (Inpdp)

Son passage au sein de notre faculté a marqué notre institution d'une empreinte indélébile



• Pr Nadia Kaffel

Animée de la volonté de promouvoir une médecine humaniste et respectueuse des droits et de la dignité des personnes, la faculté de Médecine Tunis (FMT) a créé en 2015 un programme certifiant en « bioéthique ». Cette formation approfondie vise à explorer les grands enjeux éthiques comme le droit à la santé, à la dignité et à l'autonomie, l'accès équitable aux soins et la protection des populations vulnérables ainsi que les dilemmes éthiques liés au début et à la fin de vie, sans oublier les questions fondamentales de consentement éclairé, de secret médical et de confidentialité. A cet effet, la FMT a mobilisé d'éminents experts, éthiciens et autres, nationaux et internationaux.

Ce programme a vu le jour à un moment charnière pour la Tunisie post-révolutionnaire, alors que le pays inscrivait dans sa Constitution de 2014 une disposition pionnière sur la protection des données personnelles - une première dans le monde arabe.

C'est dans ce contexte que le Professeur Chawki Gaddes, éminent spécialiste en droit des technologies de l'information et de la protection des données, a rejoint notre institution en 2016 pour dispenser son enseignement sur la confidentialité et la protection des données de santé.

Un engagement sans faille pour la protection des données

Depuis 2016, le Professeur Chawki Gaddes s'est engagé avec la FMT avec un dévouement exemplaire, œuvrant sans relâche pour promouvoir la culture du respect de la confidentialité et des données personnelles. Son passage au sein de notre faculté a marqué notre institution d'une empreinte indélébile. Doté d'une générosité intellectuelle rare, Pr Chawki Gaddes a constamment encouragé le partage du savoir, répondant présent à chaque sollicitation, que ce soit pour dispenser un cours ou animer une conférence. Acteur clé des débats sur le droit à la vie privée, il a non seulement contribué à poser les bases de la protection des données personnelles dans le pays, mais il a joué un rôle majeur dans la sensibilisation aux enjeux de la protection des données de santé. Son dernier cours à la faculté de Médecine dans le cadre du CEC de bioéthique s'intitulait "Confidentialité et protection des données de santé". C'était le 24 novembre 2024.

Professeur Chawki Gaddes dispensait également à la faculté de Médecine de Tunis un enseignement sur la protection des données de santé à l'ère du numérique, dans le cadre du Certificat d'études complémentaires en « intelligence artificielle appliquée à la santé ». Sa conférence, intitulée « Gestion des données personnelles face aux défis de l'IA », s'est tenue le 13 janvier 2024 dans l'amphithéâtre du SAMU de Tunis. Ce fut notre dernière rencontre.

Un héritage pédagogique et humain inestimable

Nous gardons tous du Professeur Chawki Gaddes l'image d'un enseignant passionné et passionnant, maîtrisant son sujet avec une aisance remarquable. Ses cours, dynamiques et interactifs, étaient portés par son intelligence vive qui savait éclairer les concepts les plus complexes captivant invariablement son auditoire. Il restera dans nos mémoires comme un pédagogue hors pair, aussi compétent qu'inspirant. Mais au-delà de ses qualités académiques, le Professeur Chawki Gaddes se distinguait par sa grande humanité : une personnalité chaleureuse, toujours souriante et d'une disponibilité sans faille. Son ouverture d'esprit et sa générosité naturelle ont su transformer progressivement étudiants et collègues en véritables amis, créant ainsi autour de lui un cercle de confiance et de convivialité.

Hommage à une grande figure

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le 4 juillet 2025 la disparition du Professeur Chawki Gaddes. Particulièrement attristés par cette perte, la faculté de Médecine de Tunis et l'ensemble du comité du CEC de bioéthique tiennent à honorer la mémoire de ce collègue exceptionnel et à saluer l'engagement qui a marqué son parcours professionnel et humain. Nous nous associons à la douleur de son épouse Pr Salwa Hamrouni, de ses enfants, de sa famille, de ses amis et de ses proches, et leur présentons nos condoléances les plus sincères et les plus attristées. Puisse Dieu le Tout-Puissant l'entourer de Sa miséricorde et lui accorder le repos éternel en Son paradis. Allah Yarhamou wi nââmou..🇵🇸

Pr N.K.I

*Coordinatrice du Certificat d'études complémentaires de Bioéthique
Faculté de Médecine de Tunis
Université Tunis El Manar.*

Remerciements



Cher.es professeur.es,
cher.es ami.es,

Vous étiez nombreux et nombreuses à écrire sur Chawki car rendre hommage, c'est aussi cela.

Youssef, Fatma et moi tenons à vous adresser nos sincères remerciements et notre gratitude car vos mots ont apaisé notre douleur et nous ont aidés à supporter cette fatalité.

Chawki aimait beaucoup être entouré par ses ami.es. Les derniers mots que vous lui avez adressés seront gravés dans ma mémoire et celle des enfants.

Quant à lui, je pense que son âme saura détecter l'amour et la reconnaissance dans vos hommages.

Merci.

• Salwa Hamrouny